



Conseil économique et social

Distr. générale
17 mars 2025

Français
Original : anglais

**Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable**

Onzième session

Kampala (hybride), 9-11 avril 2025

Point 10 de l'ordre du jour provisoire*

Table ronde plénière sur les examens nationaux et locaux volontaires permettant de promouvoir des solutions durables et inclusives fondées sur des données scientifiques et factuelles qui visent à accroître considérablement la croissance économique, la création d'emplois ainsi que le rythme et l'ampleur de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063

Informations et lignes directrices pour la table ronde plénière sur les examens nationaux et locaux volontaires permettant de promouvoir des solutions durables et inclusives fondées des données scientifiques et factuelles qui visent à accroître considérablement la croissance économique, la création d'emplois ainsi que le rythme et l'ampleur de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063

I. Date, heure et lieu

1. La table ronde plénière se tiendra le vendredi 11 avril 2025, de 11 heures à 13 heures, dans la salle des plénières.

II. Contexte et introduction

2. Les examens nationaux volontaires sont indispensables pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, répertorier les difficultés et les bonnes pratiques, et promouvoir les politiques, les programmes et les autres interventions efficaces pour stimuler la mise en œuvre des deux programmes.

3. La lenteur de la mise en œuvre des deux programmes est venue renforcer la nécessité d'effectuer des examens nationaux volontaires axés sur des données probantes qui engendrent une forte mobilisation multipartite, portent sur les interventions faites au niveau local ainsi que sur leurs incidences et permettent de renforcer les institutions, les politiques, les plans et les budgets, afin d'accélérer et d'intensifier la mise en œuvre intégrée desdits programmes. À cet égard, les examens locaux prennent de l'ampleur, en vue de renforcer les examens nationaux volontaires, de faire mieux adapter les deux programmes aux réalités locales et de stimuler la mise en œuvre de ceux-ci au niveau local.

* ECA/RFSD/2025/1.



4. Au total, 10 États africains¹ participent actuellement au processus d'examens nationaux volontaires en prévision du forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui se tiendra en juillet 2025. Les examens locaux volontaires aident les collectivités locales à suivre les progrès et à planifier le développement durable au niveau local. Partout en Afrique, les collectivités locales font preuve d'un grand dynamisme dans la conduite de ces examens. Plus de 40 ont été achevés, et 40 autres sont en cours de réalisation.

III. Objectifs

5. Le principal objectif de la table ronde est de favoriser l'apprentissage et renforcer la réalisation et le suivi des examens nationaux et locaux volontaires afin de faire progresser la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

6. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

a) Mettre en commun les bonnes pratiques appliquées, les difficultés rencontrées et les enseignements tirés lors des examens nationaux et locaux volontaires dans un contexte de crises multiples ;

b) Échanger des idées sur les rapports entre les examens nationaux et locaux volontaires et sur la manière dont ces examens pourraient être améliorés afin de renforcer les institutions, les politiques, les plans et les budgets de sorte à accélérer et à intensifier la mise en œuvre intégrée des deux programmes de développement ;

c) Définir les moyens de rattacher les examens nationaux et locaux à des plans d'action concrets pour la mise en œuvre des deux programmes de développement, en vue d'accomplir des progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable ;

d) Mettre en lumière les résultats de la manifestation pré-session sur les examens nationaux et locaux volontaires.

IV. Lignes directrices

7. Le/La Président(e) exposera les objectifs de la table ronde susmentionnés et présentera la modératrice ainsi que les intervenants cités à la section V.

8. Il/Elle donnera ensuite la parole à la modératrice, qui conduira les débats entre les intervenants et les autres participants.

9. La modératrice :

a) Invitera chaque intervenant à s'exprimer pendant quatre minutes au maximum sur une ou plusieurs des questions énoncées au paragraphe 10 ;

b) Suscitera des débats interactifs entre les intervenants sur les principales questions, mesures et solutions découlant des observations qu'ils auront formulées ;

c) Invitera les autres participants à poser des questions et à faire des commentaires sur les sujets examinés à la suite des débats interactifs entre les intervenants ;

d) Présentera, à l'issue de l'échange, une synthèse des principaux messages stratégiques, notamment les recommandations qui auront été formulées ;

e) Rendra la parole au/à la Président(e), qui conclura les débats.

¹ Afrique du Sud, Angola, Eswatini, Éthiopie, Gambie, Ghana, Lesotho, Nigéria, Seychelles et Soudan.

10. Au cours des débats, la modératrice invitera les intervenants à se pencher sur une ou plusieurs des quatre questions suivantes :

a) Quelles sont les bonnes pratiques appliquées, les enseignements tirés et les difficultés rencontrées lors des examens nationaux et locaux volontaires ?

b) Quelles recommandations peut-on formuler pour améliorer les examens nationaux et locaux volontaires, en vue de renforcer les institutions, les politiques, les plans et les budgets afin d'accélérer et d'intensifier la mise en œuvre intégrée des deux programmes de développement ?

c) Quelles sont, selon vous, les mesures de développement prioritaires indispensables pour parvenir à un développement large, inclusif et durable aux niveaux local et national ?

d) Quels sont les principaux résultats de l'atelier préparatoire régional sur les examens nationaux et locaux volontaires qui s'est tenu avant la table ronde ?

V. Président(e), modératrice et intervenants

11. Le/La Président(e), la modératrice et les intervenants seront les suivants :

Président(e) : Le/la Président(e) du Bureau

Modératrice : M^{me} Hanan Morsy, Secrétaire exécutive adjointe chargée des programmes et Économiste en chef de la CEA

Intervenants :

- La maire de Lusaka, Chilando Chitangala
- Le Ministre gambien des finances et des affaires économiques, Seedy Keita
- Bernadette Seyram Azah, boursière « Jeunes Leaders » à l'antenne du Fonds des Nations Unies pour la population au Ghana
- Le Directeur général de la coordination et du suivi des objectifs de développement durables du Bénin, Anicet Camille Sevoh